

ARRETE MUNICIPAL

Portant désignation des membres bienfaiteurs au Multi-Accueil « Les Pious-Pious »

Le Maire de la commune d'Isle,

Vu la délibération n° 2026-13 du Conseil municipal du 22 mars 2026 ;
Considérant les statuts du Multi-Accueil « Les PIOUS-PIOUS » ;

ARRETE

Article 1^{er}: Les membres bienfaiteurs, représentant la commune d'Isle au Multi-Accueil « Les PIOUS-PIOUS », sont désignés ci-dessous :

- M. Maxime NEGREMONT BEUCHER
- Mme Pascale FONTARENSKY
- Mme Ghizlane BOUKHARI
- M. Corentin DUGOULET.

Article 2 : Mme le Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des actes de la Mairie et affiché aux lieux habituels d'affichage.

Article 3 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa notification aux intéressés et ce jusqu'au renouvellement général des conseillers municipaux.

Notifié et publié le 7/04/26

Fait à Isle, le 7 Avril 2026
Le Maire,
Conseiller Départemental

Gilte BEGOUT

